val d'oise
le département

La Présidente

Cergy, le 02 JUIL. 2019

D19-DEC-2592

Madame Sylvie COUCHOT
Maire de Vauréal
1, place du Cœur Battant
BP 10039 VAUREAL
95038 Cergy-pontoise Cedex

Affaire suivie par Carole CADIO
tél : 01.34.25.34.43
courriel : carole.cadio-toubianah@valdoise.fr

Madame le Maire, ma chère collègue,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 12 juin 2019, par lequel vous sollicitez une dérogation pour les travaux de changement des revêtements de sol du groupe scolaire des Sablons.

Je tiens à vous préciser que, dans le cadre du guide des aides aux communes, les travaux, ne peuvent pas démarrer avant la décision d'attribution de subvention prise par l'Assemblée départementale ou la Commission permanente.

Cependant, compte tenu du caractère saisonnier des travaux entrepris, j'ai le plaisir de vous accorder à titre exceptionnel l'autorisation de les engager dès à présent. Celle-ci toutefois ne préjuge en rien de la décision définitive qui pourra être prise par la Commission permanente qui examinera votre dossier lors d'une prochaine séance.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Marie-Christine CAVECCHI

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 38 42
fax : 01 34 25 30 92
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

VILLE DE Vaureal

Vauréal le 12 juin 2019

Direction Générale des Services

AFFAIRE SUIVIE PAR : PATRICIA JOSE
☎ 01 34 24 71 67
E-mail : pjose@mairie-vaureal.fr

Madame la Présidente
Conseil départemental du Val d'Oise
Direction aménagement du territoire
CS 20201
2, Avenue du Parc
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

Objet : Demande de démarrage anticipé suite à notre demande de subvention pour le changement de revêtement de sol du GS Les Sablons

Madame la Présidente,

Suite à notre demande de subvention pour le changement de revêtement de sol du groupe scolaire des Sablons au titre de l'aide aux communes pour la rénovation et/ou restructuration des établissements scolaires qui vous a été transmise par courrier en recommandé avec A/R, le 8 avril dernier.

Nous sollicitons une autorisation de démarrage anticipé des travaux, à partir du 8 juillet 2019, en effet, il s'agit d'un groupe scolaire, et nous ne pouvons intervenir que pendant les vacances scolaires d'été.

Patricia José, chargée des Subventions et financements à la Direction Générale, et Sandrine Fontaine Directrice des Services Techniques, restent à votre disposition pour tout élément complémentaire relatif à cette opération.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Sylvie COUCHOT

MAIRIE DE VAUREAL (VAL D'OISE)

Copie : Madame BENEZECH, déléguée territoire Ouest